Chapitre 3
Les domaines de l’intervention sociale de l’Etat

Diaporama permettant de mieux appréhender le cas de découverte

I - Solidifier les acquis de première pour mieux construire les savoirs de terminale

La valeur ajoutée est une notion importante à comprendre car son inégale répartition fait apparaître des inégalités entre les acteurs.

Définition : La valeur ajoutée correspond à la création de richesse que génère une entreprise lors de la production.

Calcul : De manière simple, elle se calcule par la différence entre la vente de la production c'est-à-dire le chiffre d'affaires et les consommations intermédiaires qui sont un ensemble de coûts pour l'entreprise (éléments transformés ou détruits pendant la production)

CA - CI = VA

Attention : Les consommations intermédiaires ne sont qu'une partie des charges totales de l'entreprise. L'entreprise les achète auprès d'autres fournisseurs.

La valeur ajoutée est égale ici à 500 000 - (somme encadré bleu) donc = somme encadré vert

Consommations intermédiaires

P - C = Bénéfice ou perte

Répartition primaire entre les acteurs

CHARGES		PRODUITS	
Achat de marchandises	180 000	Vente de marchandises	
Travaux d'entretien ou de réparation	10 000		
Publicité	10 000		
Transports de biens	40 000		
Impôts, taxes et versements assimilés	50 000	**Etat**	
Rémunération du personnel	80 000	**Salariés**	
Charges de sécurité sociale	50 000	**Etat**	
Charges d'intérêts	20 000	**Banques**	
Dotations aux amortissements	30 000	**Entreprise**	
Total des charges	**470 000**	Total des produits	**500 000**
Solde créditeur : Bénéfice	**30 000**		
Total général	500 000	Total général	500 000

La répartition de la valeur ajoutée :

Document n°2 : Les deux niveaux de répartition des revenus

- 1° niveau : répartition de la production.
- 2e niveau : prélèvements obligatoires par l'état sur les revenus primaires et redistribution.

Les fruits de la production sont répartis entre les différents acteurs ayant participé à la production. Suite à cette répartition, chaque acteur dispose donc d'un revenu qui lui permettra par la suite de consommer ou d'épargner (consommation différée).

L'Etat intervient donc pour réduire les inégalités

Par le jeu des prélèvements obligatoires qu'elle redistribue sous forme de revenu de transfert (répartition secondaire)

Les disparités des revenus d'activité

D'importantes disparités s'opèrent lors de la répartition des revenus d'activités. On peut mesurer ces inégalités de revenus à l'aide d'outils comme le rapport interdécile

Des décalages qui s'amplifient : Hausse des revenus des plus riches plus forte que celle des plus pauvres = **Creuse les inégalités**

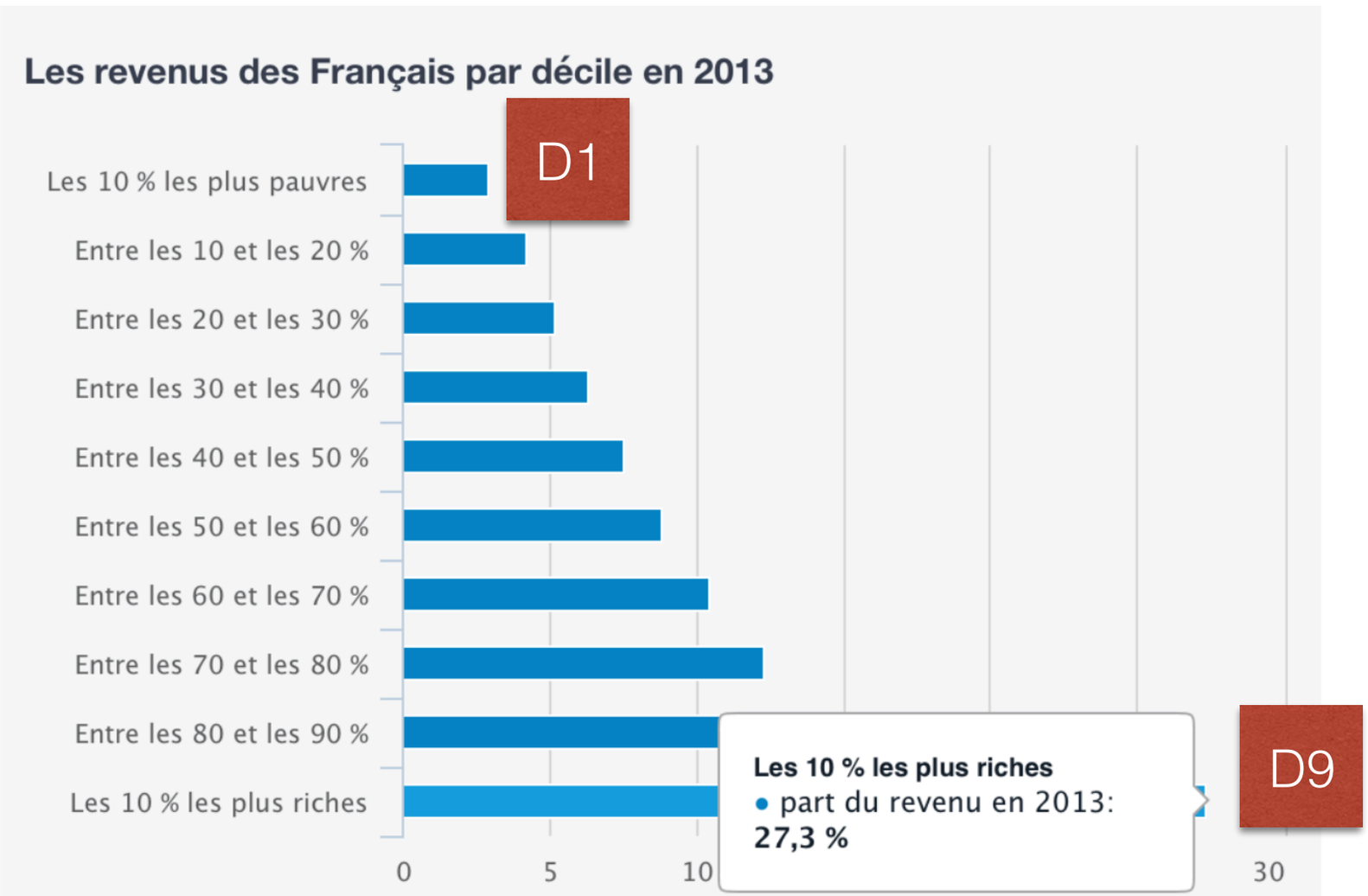

Le rapport interdécile (D9/D1) permet de montrer l 'écart entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres
Calcul : 27/3 = 9
Lecture : Les 10% des français les plus riches gagnent 9 fois plus que les 10% les plus pauvres

Les disparités des revenus de la propriété

Constat : Les inégalités de revenus de la propriété sont parlantes. En effet, nous pouvons constater que plus un individu est riche (revenu d'activité) plus sa capacité à obtenir du patrimoine est forte.

Autrement dit, l'acquisition de patrimoine dépend des revenus d'activités. Les inégalités des revenus d'activités accroissent les inégalités des revenus de la propriété.

part du patrimoine

- Les 1 % les plus fortunés : **17 %**
- Des 5 % au 1 % les plus fortunés : **14 %**
- Des 10 % aux 5 % les plus fortunés : **16 %**
- Des 50 % les – fortunés aux 10 % les + fortunés : **45 %**
- Les 50 % les moins fortunés : **8 %**

Interprétation possible :
Les 10% des français les plus riches possèdent 50% du patrimoine.

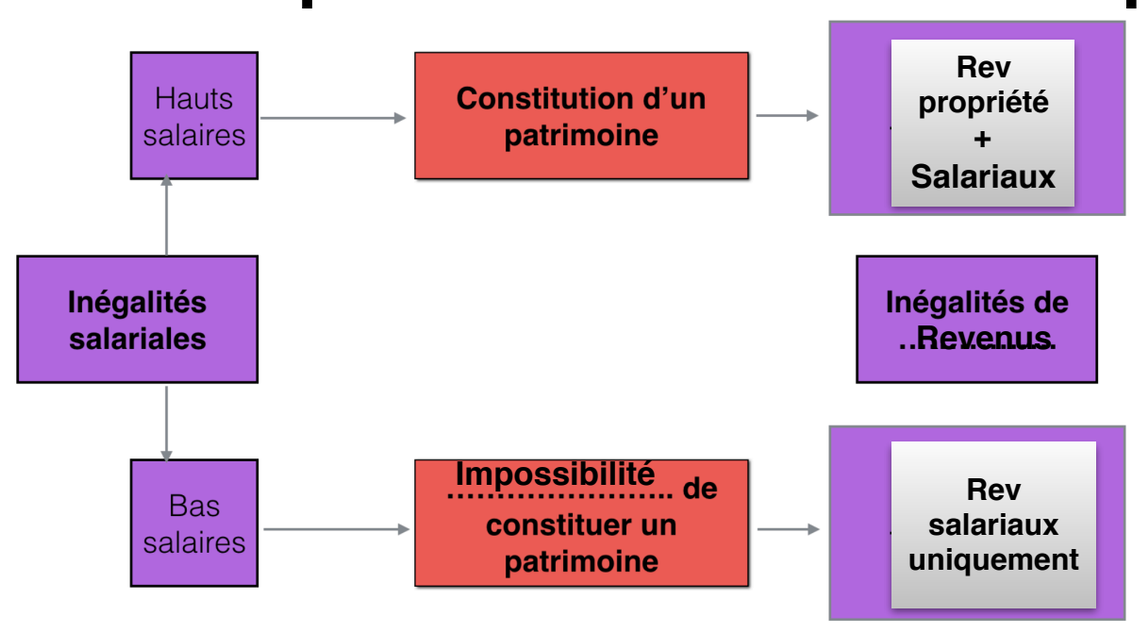

II - Pourquoi mener une politique sociale (L'Etat) ?

L'Etat poursuit un objectif de justice sociale qui est une construction morale et politique. Cette recherche de justice sociale s'opère par des décisions qui vont s'appliquer aux mécanismes de répartition et de redistribution toujours dans un objectif de réduction des inégalités sociales. Ces décisions prises par l'Etat constituent donc sa politique sociale.

On parle d'inégalités lorsque la distribution d'un type de ressource entre les membres d'une société n'est pas égale ; certains membres disposent alors d'une quantité ou d'une qualité de cette ressource supérieure à d'autres, et ceux qui sont moins bien pourvus ressentent une injustice.

Ressource
=
Revenus d'activité

OU

Ressource
=
Revenus de la propriété

D'autres inégalités existent et portent sur l'accès à des ressources qualifiées d'immatérielles : maîtrise du savoir, la santé, le pouvoir social, politique …)

La lutte contre la pauvreté

Évolution des seuils de pauvreté mensuels

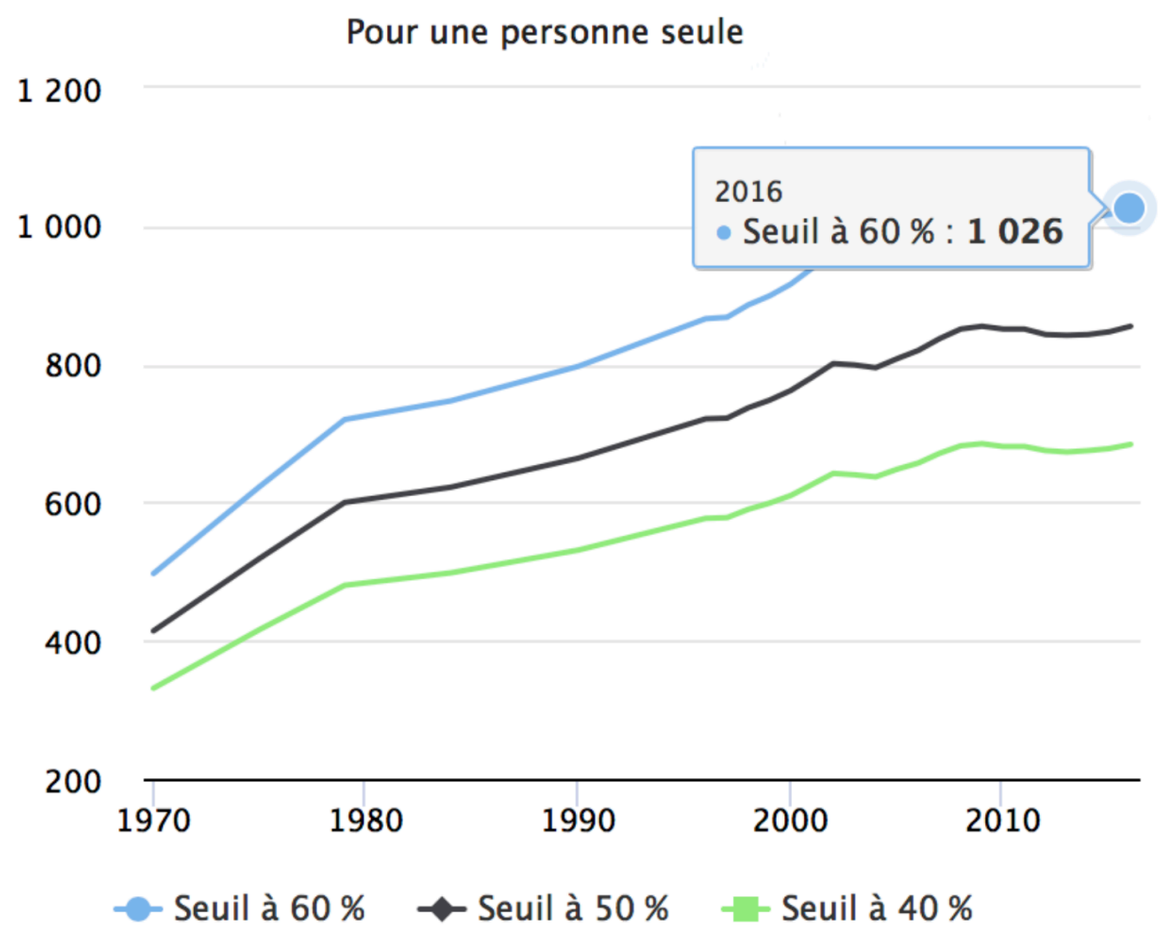

Les tendances
Tendance à la baisse de 2008 à 2013
Tendance à la hausse depuis 2015

En France, un individu est considéré comme pauvre dès lors que son revenu est inférieur au seuil de pauvreté.
Le seuil de pauvreté varie suivant le taux adopté :

1er taux : 40% du revenu médian
2ème taux : 50% du revenu médian
3ème taux : 60% du revenu médian

Revenu médian = 1641,6

Exemple si le taux de 60% est adopté :
Un individu est considéré comme pauvre si son revenu ne dépasse pas 60% du revenu médian.

Soit, 1026 euros par mois.

III - Comment la politique sociale menée par l'Etat se concrétise-t-elle ?

La politique sociale poursuit des objectifs de réduction des inégalités, de justice et de solidarité.

La protection sociale
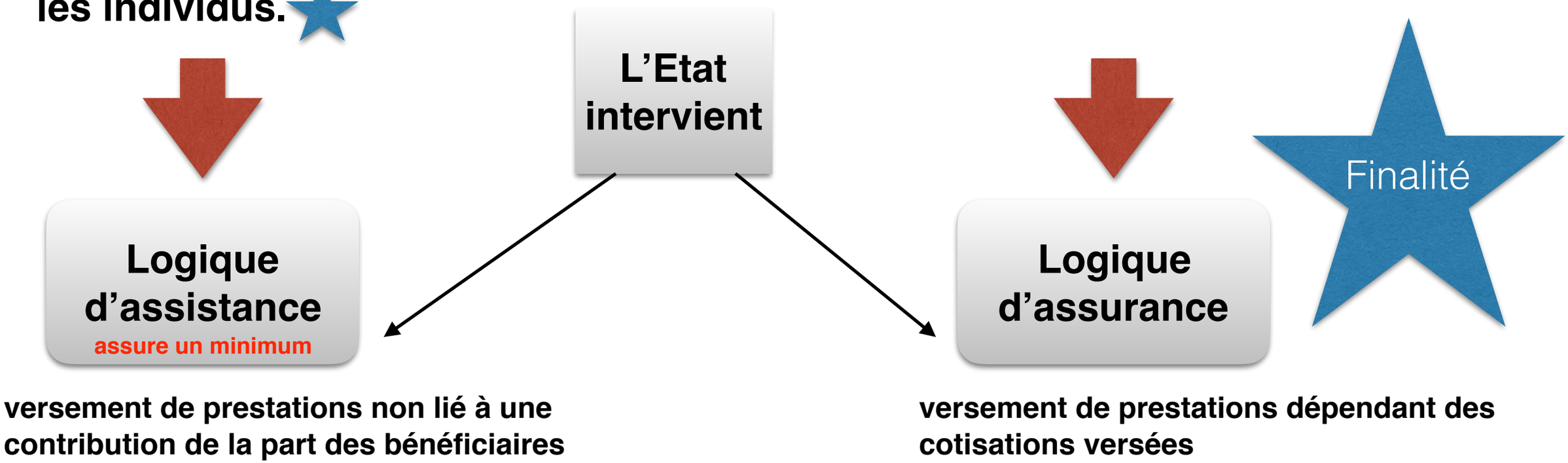
L'Etat a voulu couvrir les charges et les risques pesant sur les ménages résultant de situations complexes : maladie, vieillesse, décès, maternité, chômage, difficultés de logement, besoin de formation professionnelle, circonstance exceptionnelles (comme les catastrophes naturelles).
Le but des interventions de l'Etat était d'assurer une couverture des risques liés à l'existence par la création de la Sécurité sociale et l'assurance chômage, de garantir un minimum vital et **d'établir un minimum d'égalité entre les individus.**